

## Prêt flexible de la BIRD: Principaux Termes et Conditions

Pour la majorité des emprunteurs publics, les prêts proposés dans les principales monnaies par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) sont plus flexibles et compétitifs que d'autres options disponibles sur les marchés financiers internationaux.

### Conditions de remboursement

Le Prêt flexible de la BIRD permet à l'emprunteur d'obtenir des conditions de remboursement (différé d'amortissement, échéance, profil d'amortissement) adaptées à ses besoins spécifiques en termes de projet ou de gestion de la dette. Si l'objectif est, par exemple, de réduire le risque global de refinancement de son portefeuille, l'emprunteur peut choisir les conditions de remboursement qui lui permettront d'aplanir au mieux le profil du service de sa dette. Les conditions de remboursement flexibles offrent la possibilité d'effectuer des opérations de rétrocession cadrant avec le flux de trésorerie prévu pour le projet.

L'échéance finale peut aller jusqu'à 35 ans (différé d'amortissement compris), tant que l'échéance moyenne pondérée ne dépasse pas les 20 ans. Les conditions de remboursement doivent être élaborées durant la préparation du projet et sont fixées définitivement lors de la signature du prêt<sup>1</sup>.

### Tarification

Le prix du Prêt flexible reflète la notation de crédit AAA de la BIRD et est stable et transparent. Les composantes du prix sont le taux d'intérêt, la commission d'ouverture et celle d'engagement. Le taux d'intérêt du Prêt flexible libellé dans les principales devises est actualisé tous les six mois, consiste en un taux de référence variable et un spread. L'intérêt est payé sur l'encours du montant décaissé du prêt. Le taux de référence varie selon la devise (actuellement le LIBOR à six mois pour les prêts en USD, JPY et GBP et l'Euribor pour les prêts en EUR). L'emprunteur choisit entre deux types de spread: fixe ou variable. Une commission initiale unique est appliquée au montant de l'engagement du prêt<sup>2</sup>.

Cette commission peut être payée en début de projet par les propres ressources de l'emprunteur ou peut être financée au moyen du prêt. Une commission d'engagement, payable semi annuellement, est appliquée au montant non décaissé du prêt et commence à s'accumuler 60 jours après la signature de l'accord de prêt.

<sup>1</sup> Les calendriers de remboursement de Prêts à l'appui de Politiques de Développement avec une option de tirage différé (DPL DDOs) en incluant celle contre le risque de catastrophe naturelle (CAT DDOs) seront déterminés au moment du tirage dans les limites de maturité prévalentes.

<sup>2</sup> Les DPL DDO et CAT DDOs sont sujets aux mêmes taux d'intérêt que les prêts standards de la BIRD. Cependant, les frais d'emprunt varient selon le

### En bref

Le Prêt flexible de la BIRD présente divers avantages:

- Longues échéances - jusqu'à 35 ans
- Des taux d'intérêt basés sur les conditions du marché et qui reflètent la notation AAA de la BIRD
- Possibilité d'adapter les conditions de remboursement pour répondre à des besoins spécifiques en matière de projet ou de gestion de la dette
- Intégration d'outils pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt sur la durée du prêt

La BIRD effectue une revue annuelle des taux de prêt – le spread contractuel, la prime d'échéance, et les commissions initiale et d'engagement – pour s'assurer que le prix soit conforme aux besoins de l'institution et de ses actionnaires. La Banque revoit aussi régulièrement les composantes du spread fixe – la marge prévisionnelle sur coût de financement, la prime de risque et l'ajustement de la base pour les devises autres que l'USD – pour s'assurer que celles-ci représentent les conditions sous-jacentes du marché. La Banque recalcule aussi la composante du coût de financement du spread variable semi annuellement.

### Options de gestion des risques

Le Prêt flexible est assorti d'options pour la gestion des risques de change ou de taux d'intérêt sur la durée du prêt. Ces options sont définies dans l'accord de prêt et peuvent être exercées à tout moment sur demande de l'emprunteur.

Pour gérer le risque de devise, une option de conversion permet de changer la monnaie dans laquelle sont libellés les soldes non décaissés ou décaissés (voir page 2). De plus, dans de nombreux cas, il existe la possibilité de rembourser les prêts en monnaie nationale en fonction de la liquidité du marché de swaps pour la monnaie considérée.

Pour gérer le risque de taux d'intérêt, dans le cas d'un prêt avec une majoration fixe, l'emprunteur peut passer d'un taux flottant à un taux fixe, et vice versa. Dans le cas d'un spread variable, la BIRD permet la conversion du taux variable de référence en un taux fixe aux conditions du marché, et vice versa, tout en conservant le spread variable. Il existe également, la possibilité de convertir le spread variable en un spread fixe<sup>3</sup>. Enfin, la BIRD offre la possibilité d'établir un cap ou collar de taux d'intérêt pour faire face au risque de fluctuation des taux d'intérêt.

type de DDO. Des taux d'intérêt différents sont appliqués aux Prêts Exceptionnels à l'Appui de Politique de Développement (SDPLs). Veuillez vous référer aux termes financiers des produits DDO et SDPL: <http://treasury.worldbank.org/bdm/htm/financing.html>

<sup>3</sup> Sauf pour les prêts à spread variable qui sont d'abord convertis en devise locale

<b>Taux prêteur</b>	<p>Le taux prêteur comprend un taux variable de référence et un spread. Il est actualisé tous les six mois, à la date de service de la dette, et s'applique aux périodes d'intérêt commençant à cette date. Le <b>taux variable de référence</b> est égal au LIBOR (Euribor pour les prêts en EUR) à six mois pour la valeur au début d'une période d'intérêt, et un taux bancaire flottant de référence reconnu des banques commerciales dans le cas des autres. Les emprunteurs ont le choix entre deux types de <b>spreads</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Fixe pour la durée du prêt</b>: Comprend la marge de financement estimée de la BIRD, basée sur le cours du taux variable de référence, plus le spread bancaire contractuel de la BIRD (0,50 %), une prime d'échéance pour les prêts avec une échéance moyenne supérieure à 12 ans, une prime de risque, et un ajustement au titre du swap de base pour les prêts non libellés en dollars.</li> <li>▪ <b>Variable (ajusté semestriellement)</b>: Recalculé le 1 janvier et le 1 juillet de chaque année, ce spread variable comprend la marge de financement moyenne de la BIRD par rapport au taux variable de référence pour les fonds correspondants, plus le spread bancaire contractuel (0,50 %) et une prime d'échéance pour les prêts avec une échéance moyenne de plus de 12 ans.</li> </ul>
<b>Commission</b>	<p>Une commission initiale égale à 0,25 % du montant du prêt doit être acquittée dans les 60 jours qui suivent la date d'entrée en vigueur du prêt; elle peut être financée au moyen du prêt. Une commission d'engagement de 0.25%, payable semi annuellement, est appliquée au montant non décaissé du prêt et commence à s'accumuler 60 jours après la signature de l'accord de prêt. À compter du 11 Février 2014, il y a un supplément de 50 points de base par an sur les soldes des prêts de plus de 16,5 milliards de dollars pour le Brésil, la Chine, l'Indonésie et le Mexique et de plus de 17,5 milliards de dollars pour l'Inde.</p>
<b>Limites d'échéance et calendriers de remboursement</b>	<p><u>Limites fixées</u> : L'échéance finale maximale est de 35 ans, différé d'amortissement compris (durant lequel seuls les intérêts sont payés), et l'échéance moyenne pondérée est au maximum de 20 ans.</p> <p>La possibilité est offerte aux emprunteurs d'établir un calendrier de remboursement adapté à leurs besoins au moment de la préparation du projet, mais à partir du moment où l'accord de prêt est signé, ce calendrier ne peut être modifié pendant la durée du prêt. Deux types de calendriers de remboursement sont proposés:</p> <p><u>Calendrier de remboursement fixé à l'engagement</u> : Ce calendrier est établi au départ, lors de la négociation du prêt, et les montants des remboursements du principal sont calculés en pourcentage du montant total décaissé et non remboursé du prêt.</p> <p><u>Calendrier de remboursement lié aux décaissements</u> : Le calendrier de remboursement du prêt est, dans ce cas, lié aux décaissements effectifs. L'ensemble formé par les décaissements de chaque semestre s'apparente à une tranche de prêt ou à un prêt subsidiaire assorti de ses propres conditions de remboursement (différé d'amortissement, échéance finale et profil d'amortissement). Chaque ensemble de décaissements semestriels a les mêmes conditions de remboursement.</p>
<b>Monnaies</b>	<p><u>Monnaie d'engagement</u> : Les prêts sont proposés dans la plupart des principales monnaies (EUR, GBP, JPY et USD, par exemple), et ils peuvent l'être également dans d'autres monnaies dont la BIRD peut assurer l'intermédiation dans de bonnes conditions d'efficacité sur le marché. Les emprunteurs peuvent contracter des prêts en plus d'une monnaie.</p> <p><u>Monnaie de décaissement</u> : Les décaissements peuvent être effectués dans toute monnaie demandée par l'emprunteur, que la BIRD achète alors et rétrocède à celui-ci aux conditions du marché. Le montant dû au titre du prêt reste toutefois libellé dans la monnaie d'engagement.</p> <p><u>Monnaie de remboursement</u> : Les remboursements du principal des prêts et les paiements des intérêts et charges de toute nature doivent être effectués dans la ou les monnaies d'engagement. L'emprunteur peut toutefois disposer d'options de conversion monétaire, comme indiqué ci-dessous.</p>
<b>Conversion monétaire</b>	<p><u>Montants non décaissés</u> : L'emprunteur peut convertir tout ou partie des soldes non décaissés du prêt libellé dans l'une des principales monnaies dans une autre des principales monnaies dont la BIRD peut assurer efficacement l'intermédiation (voir « Monnaie d'engagement » ci-dessus).</p> <p><u>Montants décaissés</u> : L'emprunteur peut convertir tout ou partie des montants décaissés et non remboursés du prêt dans une autre monnaie, y compris sa monnaie nationale, sous réserve qu'il existe un marché de swap liquide dans cette monnaie.</p>
<b>Conversion de taux d'intérêt</b>	<p><u>Prêts majorés d'un spread fixe</u> : Le taux emprunteur peut être converti en un taux fixe, et même rétabli par la suite en taux variable. L'emprunteur peut exercer ces options à tout moment pendant la durée de vie du prêt, pour tout ou partie du solde décaissé et non remboursé. Un cap ou collar peut aussi être appliqué au taux variable de référence pour un montant à hauteur du montant décaissé et non remboursé.</p> <p><u>Prêts majorés d'un spread variable</u>: La majoration variable peut être convertie en une majoration fixe. Le taux variable de référence applicable au montant décaissé peut être converti en un taux fixe, tout en permettant de repasser ultérieurement en un taux variable de référence. Dans ce cas, la majoration variable est maintenue. Il existe également la possibilité de convertir le taux emprunteur en un taux fixe, cette opération nécessitant de convertir en amont la majoration variable en une majoration fixe. L'emprunteur peut exercer ces options à tout moment pendant la durée de vie du prêt, pour tout ou partie du solde décaissé et non remboursé. Un cap ou collar peut aussi être appliqué au taux variable de référence pour un montant à hauteur du montant décaissé et non remboursé</p>
<b>Commissions de conversion</b>	<p>La BIRD peut appliquer une ou des commissions de transaction en cas de conversion monétaire ou de taux d'intérêt. Pour prendre connaissance des commissions de conversion actuellement applicables, consulter le site web de la Trésorerie (<a href="http://treasury.worldbank.org">http://treasury.worldbank.org</a>).</p>
<b>Dates de paiement</b>	<p>Le service de la dette est réglé le 1<sup>er</sup> ou le 15 d'un mois donné, puis tous les six mois, comme en décide l'emprunteur lors de la négociation du prêt.</p>
<b>Remboursement anticipé</b>	<p>L'emprunteur peut à tout moment rembourser par anticipation tout ou partie du montant décaissé et non remboursé du prêt. Une prime de remboursement anticipé s'applique alors, qui est fonction : i) du coût du redéploiement des fonds remboursés d'avance pour la BIRD ; et ii) du prix de dénouement de toute conversion monétaire ou de taux d'intérêt restante, ainsi que de toute commission de transaction applicable pour les montants précédemment convertis.</p>

Les informations ci-dessus ne constituent pas nécessairement un traitement complet des termes et conditions de ces prêts. Les emprunteurs devraient se référer à leurs accords de prêt et aux Conditions Générales applicables à leurs prêts individuels.

Contact: Miguel Navarro-Martin, Head of Banking Products, mnavarromartin@worldbank.org, +1 (202) 458-4722